Image not found or type unknown

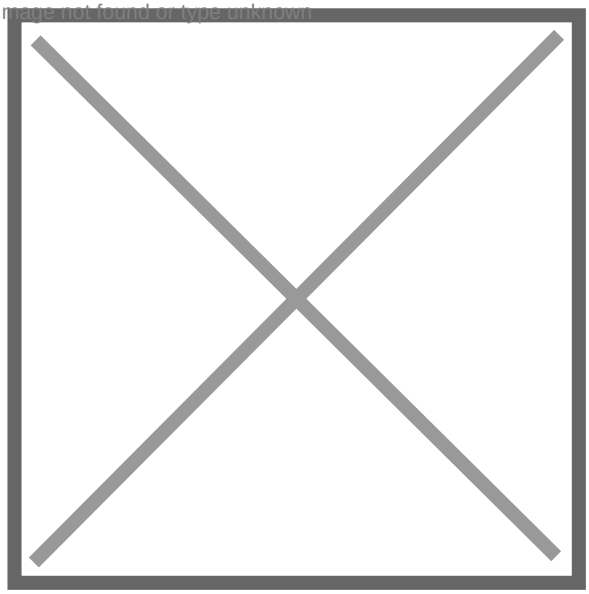

Recuperation d'acompte suite a achat avec demande de financement

Par **new**, le **07/03/2010** à **06:48**

Bonjour,
je suis allé dans un magasin de vente de salons,canapés etc...à peine entré le vendeur m'accoste et me propose ses services,je refuse dans un premier temps.Puis je m'intéresse à un canapé d'angle et je rappelle le commercial qui vient avec son patron,et dans la foulée me proposent le canapé à 90 euros par mois pdt 2ans grace a son partenariat avec une société de credit.Le probleme c'est qu'il faut verser un accomptede 200euros .J'ai ma CB et demande au patron de me debiter l'accompte en différé(donc 1mois plus tard)-il accepte...j'ai donc au depart accepté son offre-OUI MAIS 2 jours apres, l'accompte etait debité,et 6 jour apres je me suis retracté et ne voulais plus du canapé.j'ai demandé a etre remboursé mais on me repond que mon credit est accepté et que c'est trop tard(sachant que je n'ai donné qu' un RIB).j'avais juste signé une facture ou l'accompte y figure mais la facture precise que c'est un achat avec prise de credit.1 mois et demi s'est ecoulé et je n'ai pas eu de debit associé au credit sur mon compte et pas vu la couleur du fauteuil...bref je voudrai savoir si c'est possible de recuperer cette accompte?.

N.B :je n'ai pas le double de la demande de credit car le commercant a refuser de me la donner le jour ou je suis venu me retracté en me pretextant qu'il avit deja envoyé les papier a l'organisme de credit que c'est eux qui me renverront les papiers mais soit disant ma demande est acceptée-et depuis plus de nouvelles.....

Merci pour vos reponses,car j'aimerai vraiment le recupérer...

Par **Patricia**, le **07/03/2010** à **11:17**

Bonjour,

Je réagis au délai de votre débit de C.B.
Qui n'est pas "clair".

Un patron de magasin, toute comme un commercial, une hôtesse de caisse, (ou autre) ne peut le déterminer ou le modifier.

Mais la banque...
Selon le contrat de cette C.B. que vous avez signé. Si il est prévu que vos débits sont "immédiats", ils le resteront de même pour les "différés".
Et ça (à mon avis) il le savait trés bien.

Par **new**, le **07/03/2010** à **17:52**

ma CB n'est pas en debit différé...mon probleme est de savoir si d'une part je peux recuperer mon acompte et comment?d'autre part le fait que je n'aie aucun document en ma possession(exepté le bon de commande ou il est ecrit "avec demande de credit")ni materiel,et les delai sont largement depassés....peut il lui porter prejudice?l'offre est elle toujours valable ?

Par **Patricia**, le **07/03/2010** à **19:52**

OU vous vous contredisez
OU vous nous prenez pour des niais
OU vous ne connaissez pas le principe des débits "différés"...
Dans ce cas, aller à votre banque pour lui demander des renseignements.

Si votre C.B. n'est pas en débit différé, pourquoi avoir (dans ce cas) demandé au patron de ce magasin de débiter l'acompte en différé ? Soit, 1 mois plus tard ?
Ce n'est pas moi qui le dit mais vous, dans votre message initial.

Bref, gérez donc vos finances comme vous le voulez...

Un acompte n'est pas remboursable.
Pour l'acheteur, c'est une façon ferme et définitive d'acquérir la marchandise.
En cas de rétractation de sa part, il peut même être tenu de payer des dommages-intérêts...

Par **new**, le **07/03/2010** à **21:07**

pour la CB j'ai demandé au vendeur si c'etait possible de faire un debit différé depuis sa

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés

machine et si il fallait que je fasse quelquechose a la banque,il m'a repondu que c 'est inutile il gere tout....j'ai su qu'il fallait contacter la banque seulement quand cela etait débité....le probleme n'est plus la....mon acompte est definitivement perdu meme si l'achat etait a condition d'avoir un credit?

Merci pour votre aide

Par **Patricia**, le **09/03/2010** à **13:31**

Bonjour,

Le crédit peut-être le principal motif d'annulation d'un achat sans contestation mais quand il est refusé...
Et là, hélas pour vous ce n'est pas le cas...

Concernant le délai de livraison, aucun délai n'est précisé sur votre facture ?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés